



Le Pays de Brie et Champagne souhaite mettre l'accent sur les actions en faveur du bien vieillir, de la jeunesse, du lien social mais aussi sur le lien intergénérationnel.

Par ailleurs, le diagnostic du territoire a souligné le besoin de faciliter la proximité et l'accès aux services.

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ



- Création, développement d'équipements, services et commerces itinérants
- Soutien au développement ou déploiement d'outils permettant l'accès simplifié aux services, équipements et commerces
- Actions d'animation, de sensibilisation facilitant l'usage du numérique
- Création, animation d'équipement multifonctionnel
- Développement des services et infrastructures en libre utilisation
- Actions ou infrastructures à destination de la jeunesse
- Aménagement d'espaces communs à destination des personnes âgées (hors logement) et déploiement de services visant à lutter contre l'isolement

OBJECTIFS

- Créer de nouveaux services répondant aux besoins de la population
- Développer des actions en faveur de la jeunesse et des personnes âgées
- Créer et animer des lieux de partage et convivialité
- Améliorer l'offre de mobilité

MOBILITÉ



- Le renforcement et la pérennisation des services existants
- La création d'une nouvelle offre de mobilité
- La mutualisation des moyens de transport
- L'aménagement et la sécurisation d'infrastructures de mobilité douce

INITIATIVES ENTREPRENEURIALES



Actions d'accompagnement collectif à destination des entreprises ou créateurs d'entreprises tel que :

- des journées de sensibilisation
- la conception d'outils ou guides





DÉPENSES



Investissements matériels

Travaux et aménagements
Equipements ou matériels
(Achat ou location)



Frais généraux et dépenses immatérielles

Etudes / conseils / expertises
Acquisition de logiciels
Brevets / licences
Droits d'auteur / marques



Animation et promotion

Frais de Personnel
Frais de formation
Déplacements
Hébergement
Restauration
Communication

MONTANT ET TAUX D'AIDE



20 %

Autofinancement
minimum
obligatoire



Autre financement
public obligatoire

3 000 € de plancher de
subvention LEADER

40 000 € de plafond de
subvention LEADER

OPÉRATION INÉLIGIBLES

- Equipement petite enfance et périscolaire
- Equipement sportif et de loisirs
(sauf libre accès et accessible pour tous)
- Maison de santé
- Maison de retraite
- Salle des fêtes / polyvalente
- Médiathèque / bibliothèque

VOTRE INTERLOCUTEUR



PETR du Pays de Brie et Champagne
03.26.81.81.80 / 06 80 87 81 64
leader2023@pays-brie-champagne.fr
pays-brie-champagne.fr
 Leader Pays de Brie et Champagne

